



**DELIBERATION N° 2021-04**

L'an deux mille vingt un, le 29 janvier, à 17h00, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes à La Llagonne et en visioconférence sous la présidence de Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Pnr des Pyrénées Catalanes.

Personnes présentes :

Mme Hermeline MALHERBE

M. Georges ARMENGOL, M. Daniel ASPE, M. Jean-Philippe AUGE, Mme Aurélie BALTUS, Mme Damienne BEFFARA, M. Jean-Luc BLAISE, M. Alain BOUSQUET, M. Pierre BOUTET, Mme Judith CARMONA, Mme Josiane CASANOVAS, M. Olivier CHAUX, M. Roger CIURANA, Mme Anne-Marie COIGNARD, Mme Christine COLOMER, M. Maurice DE GERONA, Mme Pascale DE TRAVY, Mme Françoise DELCASSO DEJOUX, M. Dimitri DOMINGUEZ, Mme Noémie DABOUI, M. Albert FRIGOLA, Mme Cécile GARCEAU, M. Michel GARCIA, M. Robert GUINOT, M. Marius HUGON, M. Jean-Louis JALLAT, Mme Eliane JARYCKI, M. Jean-Louis LACUBE, Mme Huguette LEJEAN, Mme Ghislaine LINTZ, M. Daniel MAROUBY, Mme Cécile MARTI, M. Olivier MONE, M. Isidore PEYRATO, Mme Geneviève PEYRECAVE SOUPIER, Mme Christine PEROY, M. Michel POUDADE, Mme Josette PUJOL, Mme Jeannie RIVIERE, M. Éric RODRIGUEZ, Mme Martine ROLLAND, M. Henri SOBRAQUES, M. Antoine TAHOCES, M. Cédric TAMISIER, M. Xavier TORRENS

Suppléants présents mais n'ayant pas participé aux votes , M. Patrick DUVAL, M. Guillaume CHEVILLARD, Mme Elisabeth GHELFI, M. Jean-Marie MAS, M. Michel MOLY, M. Robert OLIVE, Mme Séverine PRADEILLE, M. Serge VAILLS

Personnes absentes ayant donné procuration :

Mme Ségolène NEUVILLE à Mme Hermeline MALHERBE, M. Jacques CRESTA à Mme Eliane JARYCKI, M. Guy ESCLOPE à M. Roger CIURANA, M. Christian TRIADO à M. Jean-Louis JALLAT, M. Joël LOMBARD à M. Alain BOUSQUET, M. Henri KERGOAT à M. Michel GARCIA

Personnes excusées :

M. le Préfet des Pyrénées-Orientales, M. le Sous-Préfet de Prades, M. Daniel ARMISEN, M. Nabil AYACHE, Mme Pauline BARJOLLE, M. Jackie CHAREYRE, M. Jacques CRESTA, M. Philippe DOMINGUEZ, M. Guy ESCLOPE, Mme Sylvie GARRETTE, M. Olivier GRAVAS, M. Henri KERGOAT, Mme Agnès LANGEVINE, Mme Marie-Madeleine LECARPENTIER, Mme Florence LESPINE, M. Joël LOMBARD, M. Alain LUNEAU, Mme Francine MAJORAL, M. Jean-Pierre MARCH, M. Franck MORENO, Mme Ségolène NEUVILLE, Mme Maggie PAILLOUX, Mme Sylvie SORLI, Mme Michèle TORRENT,

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel GARCIA

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION LEADER DEVELOPPEMENT DE LA****FILIERE PIERRE****LA PRESIDENTE****RAPPELLE que**

Sur la période 2018-2019, le Parc a porté une étude sur le potentiel économique de la filière pierre, prioritairement pierre sèche et llose, en Conflent, Cerdagne et Capcir.

L'objet de cette étude était d'établir un diagnostic précis de la situation de l'économie locale autour de la pierre, des artisans présents et la ressource en matière première disponible. Un diagnostic précis a permis de mettre en avant que le tissu de professionnels est relativement dense et que ces derniers possédant un savoir-faire qu'ils souhaiteraient pouvoir transmettre, que le potentiel en chantier (privés et publics confondus) est lui-même important que par méconnaissance des artisans les prescripteurs font souvent appel à la concurrence espagnole, que la ressource locale en matière première pourraient être mieux exploitée mais que par manque de mise en réseau et de connaissance de celle-ci, les pierres viennent majoritairement de très loin.

Suite à cette étude un plan d'actions très précis a été produit en concertation avec les acteurs de la filière; justement identifiés lors de l'étude.

PROPOSE dans la prochaine programmation 2020-2021 la mise en place des actions identifiées, afin que le Parc naturel régional puisse accompagner le développement de la filière pierre : priorité locale et régionale. Il s'agit de mettre en place des actions d'animation, de communication, de mise en réseau et de formation. Plus spécifiquement le Parc naturel régional conforté par la concertation des acteurs de la filière souhaite : mettre en place une formation à destination des prescripteurs (architecte, paysagistes, élus, techniciens des collectivités) afin de mieux connaître la pierre sèche et la llose / développer une marque Parc savoir-faire de la pierre en collaboration avec les artisans du Parc / créer un réseau inter-professionnel afin que l'ensemble des acteurs de la filière possède une instance pour échanger, se connaître et développer des projets communs / poursuivre l'accompagnement de la carrière d'Evol et mettre en place une plateforme de partage de la matière première de type Ressourcerie.

**PRESENTE** le plan de financement comme suit :

Dépenses	Recettes
24 284.40€	Région : 5000€
	Leader : 14 427.52€
	Autofinancement : 4 856.88€

**DEMANDE** au comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet,

**Le Comité Syndical,**

**OUI l'exposé de la Présidente, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres,**

**VALIDE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,

**AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce programme,

**DONNE** pouvoir à Mme la Présidente ou à défaut le 1<sup>er</sup> Vice-Président et, ou la Directrice chacun en ce qui le concerne de veiller à l'application de la présente délibération, et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**La Présidente du Syndicat Mixte**

**du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes**

**Hermeline MALHERBE**



Envoyé en préfecture le 08/02/2021

Reçu en préfecture le 08/02/2021

Affiché le



ID : 066-256601857-20210129-D2021\_04R-DE